

D.U.G.O.S. Diplôme Universitaire Gestionnaire des Organisations Sportives

Fiche [RNCP36065](#)

Formation inscrite à la CNCP depuis 2014 – renouvelé jusqu'en décembre 2023 ¹

*Pour le développement des compétences
managériales des acteurs du mouvement
sportif*

6 blocs de compétences déclinés en 8 modules



¹ Pour une durée de 3 ans par décision de la CNCP - Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014
Par arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles : enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Gestionnaire des organisations sportives (DU)" avec effet au 09 août 2017, jusqu'au 08 février 2021.
Renouvellement portant jusqu'au 15-12-2023 son référencement (RNCP36065)

1 -Présentation générale

La formation est composée de 6 blocs de compétence décliné en 8 modules d'enseignement en appui aux piliers du management du sport.

Les enseignements sont répartis sur deux années, avec un accompagnement individualisé par un tuteur de formation (pour un équivalent de six heures par an).

Deux formules pédagogiques existent, soit une formule hybride (distanciel et présentiel pour un total de 535 heures de formation sur deux ans - examens compris), soit une formule à distance (pour un total de 466 heures de formation sur deux ans - examens compris).

Bloc de compétence 1 [SP0731B1]

ORGANISER LA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS [RNCP36065BC01]

Module 1 : environnement, droit et réglementation

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 66h (ou 56h sans regroupement) – SPT7300E

Compétences visées :

- Optimiser l'organisation administrative de la structure (cadre réglementaire et fonctionnel)
- Optimiser les relations institutionnelles avec les autorités de tutelle (administration en charge des sports, collectivités territoriales, fédérations sportives) et avec les partenaires privés locaux

Objectif du cours : être capable :

- De maîtriser l'environnement juridique des activités sportives et de la structure,
- D'identifier et comprendre le rôle des acteurs publics et des acteurs privés,
- D'identifier les démarches à réaliser pour constituer une association, la faire vivre et la dissoudre,
- De comprendre les principes généraux de la responsabilité civile, pénale et administrative pour être capable de gérer les risques.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- Amélioration du fonctionnement interne de l'organisation et de ses interactions avec les parties prenantes extérieures.

Module 2 : Informatique

1^{ère} année de formation - coef. 0,75 / 60h (ou 50h sans regroupement) – SPT7301E

Compétences visées :

- Utiliser les principaux outils bureautiques pour réaliser, valoriser et faciliter la gestion du club

Objectif du cours : être capable :

- De maîtriser l'outil informatique mis au service de tâches professionnelles qui accompagnent le développement d'un projet lié aux activités sportives sans passer par l'achat de logiciels spécialisés.
- De réaliser un fichier adhérent, un journal interne, un dossier de presse, un mailing correspondants/partenaires, rédiger un rapport d'étude, traiter et présenter les données, communiquer via le web pour promouvoir le club et ses activités.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- Mobilisation d'outils informatiques adaptés à la gestion de l'organisation sportive.
- Test PIX sur 5 compétences + 1 au choix.

Bloc de compétence 2 [SP0732B2]

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE LA STRUCTURE [RNCP36065BC02]

Module 7 : Marketing des organisations sportives

2^{ème} année de formation - Coef. 1 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7306E

Compétences visées :

- Analyser les produits actuels de l'organisation en utilisant l'outil du mix-marketing et proposer des évolutions de l'offre de l'organisation.
- Élaborer une stratégie de recherche de partenaires et de sponsors et la mettre en œuvre
- Définir les démarches et outils marketing (événements sportifs) à mobiliser pour promouvoir l'organisation sportive.
- Créer et diffuser les supports de communication nécessaires à la promotion de votre organisation

Objectif du cours : être capable :

- De se familiariser avec la démarches marketing et ses outils (mix marketing, communication, etc...)
- D'adapter les principes généraux du marketing à un club sportif.
- De réaliser une analyse stratégique de recherche de partenariat
- De créer une plaquette de partenariat

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- La politique marketing de l'organisation : situation et évolutions souhaitables, recherche de partenaires ;

Module 5 : Organisation d'un événement sportif

2^{ème} année de formation - Coef. 1 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7304E

Compétences visées :

- Gérer un projet en développement (analyse de la commande, rédaction d'un cahier des charges, organigramme, planification du travail, ...) en l'appliquant à l'organisation d'un événement sportif.

Objectif du cours : être capable :

- De conduire un événement, de le diriger, de planifier son organisation, de suivre son avancement et d'en faire un bilan.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit), étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le plus possible en lien avec le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes :

- La gestion d'un projet événementiel sportif.

Bloc de compétence 3 [SP0732B3]

GÉRER LES FINANCES DE LA STRUCTURE [RNCP36065BC03]

Module 6 : Gestion financière et prévisionnelle d'une organisation sportive

2^{ème} année de formation - coef. 0,75 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7305E

Compétences visées :

- Construire des outils de prévision et de contrôle budgétaire
- Mettre en place et réaliser un suivi des comptes et construire les documents de synthèse (bilan et compte de résultat).
- Analyser les documents de synthèse afin de proposer des axes d'amélioration.

Objectif du cours : être capable :

- De définir d'un mode de gestion comptable, de construire des documents de synthèse
- D'analyser des données financières et de mettre en place d'une gestion prévisionnelle

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence de l'apprenant sur l'une des deux problématiques suivantes (en fonction de la situation de la structure support)

- Comptabilité et diagnostic financier :
Définition d'un mode de gestion comptable et construction des documents de synthèse. Analyse de la situation comptable et financière de la structure (analyse de l'exploitation et du bilan).
- Diagnostic financier et gestion prévisionnelle :
Analyse de la situation comptable et financière ; mise en place d'une gestion prévisionnelle

Bloc de compétence 4 [SP0731B4]

GÉRER LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA STRUCTURE [RNCP36065BC04]

Module 4 : Management des ressources humaines

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 57h (ou 50h sans regroupement) – SPT7303E

Compétences visées :

- Mobiliser les outils adaptés pour analyser la situation des ressources humaines d'un club sportif et pour développer ses ressources.
- Mettre en œuvre les principales composantes du management des ressources humaines dans un club sportif.
- Mettre en place des procédures de formation des bénévoles et des salariés du club sportif

Objectif du cours : être capable :

- D'analyser avec des outils adaptés la situation des ressources humaines
- De connaître les principales composantes du management des ressources humaines
- De comprendre la relation entre la qualité du management des ressources humaines et le niveau de performance
- D'élaborer (ou participer à l'élaboration) et conduire (ou participer à la conduite) d'un projet de management des ressources humaines

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence de l'apprenant sur les problématiques suivantes liées au management des ressources humaines :

- Mobilisation des RH
- Développement-formation des RH
- Recrutement et mobilité des RH
- Gestion administrative et juridique des RH

Bloc de compétence 5 [SP0731B5]

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE [RNCP36065BC05]

Module 3 : Stratégie et planification d'un club sportif

1^{ère} année de formation - Coef. 1 / 60h (ou 53h sans regroupement) – SPT7302E

Compétences visées :

- Réaliser un diagnostic interne et externe de son club sportif
- Proposer un plan stratégique et un plan d'actions prioritaires pour son club sportif.

Objectif du cours : être capable :

- De concevoir et de mettre en œuvre une démarche stratégique au sein d'un club sportif.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (15 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et le projet professionnel de l'apprenant sur les problématiques suivantes liées à la stratégie organisationnelle :

- Plan stratégique
- Plan d'actions prioritaires

Bloc de compétence 6 [SP0732B6]

CONCEVOIR, ANALYSER ET AGIR EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION SPORTIVE [RNCP36065BC06]

Module 8 : Mise en situation professionnelle

Evaluation en 2^{ème} année de formation - Coef. 3,5 / 76h (ou 62h sans regroupement) + 800h sur deux ans de mise en situation – SPT7307E

La formation s'appuie sur un engagement au sein d'une organisation sportive, qui sert de cas d'étude tout au long de la formation mais aussi de lieu de mise en situation professionnelle. Cet investissement est évalué à environ 800 heures sur deux ans (soit environ 10 heures hebdomadaire en moyenne). Ce volume horaire correspond à la valorisation de l'investissement professionnel ou bénévole au sein de l'organisation sportive durant la formation.

L'investissement dans la structure fait l'objet d'un **projet écrit sous la forme d'un mémoire**, négocié avec les dirigeants de l'organisation choisie. Le stagiaire est confronté aux situations normales de l'exercice professionnel d'un manager. Il doit adapter ses compétences et ses savoirs aux situations concrètes rencontrées.

Tout au long de la formation, un accompagnement individualisé des apprenants est mis en œuvre ; il participe au positionnement de l'apprenant au sein de l'organisation sportive, à la construction de son projet professionnel en lien avec les contenus de la formation et sert le développement de l'organisation.

Compétences visées :

- Identifier et délimiter une problématique utile aux parties (organisation sportive et apprenant)
- Réaliser un diagnostic de la situation et analyser les données pertinentes
- Apporter des recommandations (aide à la décision) en cohérence avec les objectifs et moyens de l'organisation sportive

Objectif du cours : être capable :

- De concevoir un projet qui sert un des axes du développement de la structure et qui est pertinent avec l'employabilité de l'apprenant.

Modalités d'évaluation :

1 dossier (écrit) étude de cas (30 pages environ) appliquée à l'organisation de référence et au projet de l'apprenant sur une problématique choisie.

1 soutenance devant un jury composé de professionnel du secteur et d'enseignant.

Les blocs peuvent être choisis à la carte

Il est possible de s'inscrire aux blocs de compétences ci-dessus à la carte, sans suivre la globalité de la formation du DU GOS en 2 ans, selon un ruban pédagogique spécifique et une modalité pédagogique 100% à distance.

Après validation des prérequis d'accès (titre de niveau 4), un entretien de positionnement est réalisé avec le demandeur afin d'identifier les objectifs, les besoins et la disponibilité du candidat. À partir de là un programme individualisé et un ruban pédagogique 100% à distance sont proposés. Le programme comprend le contenu de formation du bloc de compétence visé, l'accompagnement individualisé (tutorat) et les modalités d'évaluation des compétences.

Les conditions de validation des compétences sont identiques à celles du DU GOS, les blocs sont capitalisables (cf. §5).

RNCP 36065	Bloc de compétences	Modules de cours qui composent les blocs	Nombre d'heures
BC01	1 : ORGANISER LA STRUCTURE ET SES ACTIVITÉS	- Environnement, droit et réglementation - Informatique	100h
BC02	2 : PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE LA STRUCTURE	- Marketing des organisations sportives - Organisation d'un événement sportif	100h
BC03	3 : GÉRER LES FINANCES DE LA STRUCTURE	- Gestion financière et prévisionnelle d'une organisation sportive	50h
BC04	4 : GÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE LA STRUCTURE	- Management des ressources humaines	50h
BC05	5 : DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE	- Stratégie et planification d'un club sportif	50h
BC06	6 : CONCEVOIR, ANALYSER ET AGIR EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION SPORTIVE	- Mise en situation professionnelle	62h
	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	Entretien de positionnement, présentation de la plateforme de e-learning et ses modalités d'accès. + 3 heures de tutorat par module de cours	3h/module Soit entre 3h et 6h selon les blocs

2 - Conditions générales de validation du diplôme

Validation des blocs et du diplôme

Certification des compétences – RNCP36065

Les compétences sont certifiées par capitalisation, si et seulement si tous les blocs sont validés à plus de 8/20 et que la moyenne générale des 6 blocs est obtenue. La validation du bloc 6 nécessite l'obtention d'une note au moins égale à 10/20.

Validation des blocs

Les blocs sont validés à la moyenne ($\geq 10/20$) avec une compensation possible entre les blocs, sous réserve de la note seuil à 8/20

Le bloc 6 transversal « concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation » est acquis si la note finale est supérieure ou égale à 10/20.

Compensations

- Les blocs sont compensables entre eux avec une note seuil à 8/20.
- Les UE sont compensables au sein de chaque bloc avec une note seuil à 8/20.
- Le bloc 6 est non compensable (il doit être validé à au moins 10/20)

Sessions d'examen

A l'issue des épreuves de la première session, les blocs non validés (note finale inférieure à 10/20) peuvent donner lieu à un nouveau rendu en session 2. La meilleure note des deux sera conservée.

Chaque étudiant ne peut avoir que deux sessions par UE.

A partir du moment où la compensation des blocs est rentrée en jeu dans le calcul du résultat du DUGOS (avec le bloc 6 « ADMIS »), l'étudiant n'est pas attendu en session 2, ni pour les blocs « Ajournés », ni pour les UE « Ajournées ».

A partir du moment où la compensation des UE est rentrée en jeu dans le calcul du résultat d'un bloc, l'étudiant n'est pas attendu en session 2 pour les UE « Ajournées » de ce bloc.

Capitalisation

Les UE acquises (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont capitalisables à vie.

Les blocs acquis sont capitalisables à vie.

Progression

Il n'y a pas de condition de progression de l'année une à l'année deux. Autrement dit, possibilité de passer en année 2 avec des « dettes » en année 1.

Obtention du diplôme

Le diplôme est délivré dès lors que tous les blocs de compétences sont validés.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Certif RNCP	DUGOS					Session 1			Session 2			
	Nature	Code Apogée	Libellé court	Libellé long		Nature	Durée		Nature	Durée		
Blocs	Année 1 - SP0731 / 122											
1	Bloc SP0731B1		Bloc 1 DU GOS 1A		BLOC 1. Organiser la structure et ses activités							
	Module 1	OBL	UE	SPT7300E	Environn, droit et règlem	Environnement, droit et réglementation	1	100%	DOS		100%	DOS
	Module 2	OBL	UE	SPT7301E	Informatique	Informatique	0,75	100%	DOS		100%	DOS
4	Bloc SP0731B4		Bloc 4 DU GOS 1A		Bloc 4. Gérer le développement des ressources humaines de la structure							
	Module 4	OBL	UE	SPT7303E	Management des RH	Management des ressources humaines	1	100%	DOS		100%	DOS
5	Bloc SP0731B5		Bloc 5 DU GOS 1A		Bloc 5. Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la structure							
	Module 3	OBL	UE	SPT7302E	Strat et planif d'un club	Stratégie et planification d'un club sportif	1	100%	DOS		100%	DOS
Blocs	Année 2 - SP0732 / 122											
2	Bloc SP0732B2		Bloc 2 DU GOS 2A		Bloc 2. Promouvoir et développer l'offre de la structure							
	Module 5	OBL	UE	SPT7304E	Orga événem sportif	Organisation d'un événementiel sportif	1	100%	DOS		100%	DOS
	Module 7	OBL	UE	SPT7306E	Marketing org sportives	Marketing des organisations sportives	1	100%	DOS		100%	DOS
3	Bloc SP0732B3		Bloc 3 DU GOS 2A		Bloc 3. Gérer les finances de la structure							
	Module 6	OBL	UE	SPT7305E	Gest financ orga sport	Gestion financière d'une organisation sportive	0,75	100%	DOS		100%	DOS
6	Bloc SP0732B6		Bloc 6 DU GOS 2A		Bloc 6. Concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation sportive.							
	Module 8	OBL	UE	SPT7307E	Mise en situation pro	Mise en situation professionnelle	3,5					
		OBL	ENS	SPT7308E	Mémoire prof	Mémoire professionnel	1/3	100%	DOS		100%	DOS
		OBL	ENS	SPT7309E	Soutenance	Soutenance	2/3	100%	ORA	30'	100%	ORA 30'

Déroulé des épreuves du diplôme

Blocs de compétence	Modules/UE	Responsables de l'enseignement	Épreuves	Session 1	Session 2 Rattrapages
1. Organiser la structure et ses activités	Environnement, droit et réglementation	Franck BOUVEAU	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
1. Organiser la structure et ses activités	Informatique	Pierre-Brice LEVY	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
5. Définir et mettre en oeuvre une stratégie de développement de la structure	Stratégie et planification d'un club sportif	Samuel DEMOLY	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
4. Gérer le développement des ressources humaines de la structure	Management des ressources humaines	Charles GUEYE	DOS	Année 1	Année 1 mi-juillet ou Année 2 mi-juin
2. Promouvoir et développer l'offre de la structure	Organisation d'un événement sportif	Corinne BARBASSO- BRUAS	DOS	Année 2	Année 2 mi-juin
3. Gérer les finances de la structure	Gestion financière d'une organisation sportive	Stéphane BERRUYER	DOS	Année 2	Année 2 mi-juin
2. Promouvoir et développer l'offre de la structure	Marketing des organisations sportives	Stephan FUCHS	DOS	Année 2	Année 2 mi-juin
6. Concevoir, analyser et agir en responsabilité au sein d'une organisation sportive	Mise en situation professionnelle	<i>Responsable de formation</i>	DOS(1/3) +ORAL (2/3)	Année 2	Année 2 mi-juin